

**Statement to the Commission on Population and Development  
Acting as Preparatory Committee for the Special Session  
of the General Assembly**

**As written**

**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**



**Comité Préparatoire de la Session Extraordinaire de l'Assemblée  
Générale Chargée d'examiner et d'évaluer l'application  
du Programme d'Action de la Conférence Internationale  
sur la Population et le Développement**

**DECLARATION**

**de la**

**Délégation Guinéenne**

**New York, le 25 mars 1999**

**MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE AUPRÈS DES NATIONS UNIES  
140 EAST 39<sup>TH</sup> STREET, NEW YORK, N.Y. 10016 . TÉLÉPHONE (212) 687-8115**

**Monsieur le Président,**

Je commence mon intervention par vous adresser mes félicitations pour votre élection au poste de Président du Comité Préparatoire, ces félicitations vont aussi aux membres du Bureau. Je reste convaincue que vous vous acquitterez avec succès de cette responsabilité.

**Monsieur le Président,**

je voudrais aussi au nom de mon pays remercier le Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies et sa Commission sur la Population et le Développement pour avoir eu l'initiative d'organiser cette Commission Préparatoire de la Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale consacrée à l'examen du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement.

La délégation guinéenne apprécie hautement la qualité des différents rapports du Secrétariat Général et des dispositions pratiques mises en place.

Comme l'ont déjà souligné les Honorables Délégués d'autres pays, et les rapports du Secrétariat Général, de grands efforts ont été déployés par les uns et les autres pour la mise en œuvre du Plan d'Action adoptée au Caire par la Communauté Internationale.

-

## **Monsieur le Président,**

En ce qui concerne la Guinée, déjà en 1992, une Déclaration de Politique de Population a été adoptée. A la lumière de nouvelles données et des recommandations de la CIPD, la Déclaration de Politique de Population a été révisée et adoptée en 1996 par le Gouvernement.

Cette version prend en compte le concept de santé de la reproduction et de l'approche genre et s'articule autour de six grands objectifs à long terme. Elle a été traduite par un Programme National de Population approuvé par le Gouvernement en 1998.

Les secteurs spécifiques de ce Programme sont entre autres :

- la santé de la reproduction comprenant les volets de santé de l'enfant et de la mère, santé des jeunes, santé de la femme et santé de l'homme;
- la promotion de la femme ;
- l'éducation,
- le développement agricole et rural ;
- la protection de l'environnement et des groupes vulnérables ;

- la collecte des données, l'intégration des variables démographiques au processus de planifications du développement et
- la mise en place de mécanismes institutionnels de coordination des activités de population et de développement.

Le Gouvernement en étroite collaboration avec les ONGs, les Confessions religieuses et la société civile en général a entrepris une vaste campagne de sensibilisation des différentes couches sociales sur la nécessité d'abolir toutes les pratiques néfastes à la santé de la femme.

Cependant, le chemin qui reste à parcourir est encore long et ardu, car c'est de l'Homme qu'il s'agit. Et tout ce qui concerne l'Homme est complexe.

C'est pourquoi, nous voudrions insister, avec l'honorable délégué de l'Argentine, sur le fait que les politiques de population, sans chercher à remplacer les politiques de développement socio-économique, devraient au contraire constituer une partie des programmes de développement global.

L'insistance actuelle sur la santé de la reproduction, la réduction de la morbidité, de la mortalité permettra d'améliorer la qualité des ressources humaines et de la vie certes, mais elle ne devrait pas faire perdre de vue le caractère global du développement.

En effet, la clé de toutes ces améliorations se trouve dans l'éducation et la formation de la femme. C'est pourquoi, on doit fournir toujours plus d'efforts dans le domaine de l'éducation, de la formation socio-professionnelle des Femmes et leur accès aux emplois modernes, aux revenus plus substantiels, au pouvoir de décision.

Aussi la lutte contre les MST/SIDA et les mutilations sexuelles, la pratique de la planification familiale passent par les programmes de scolarisation, d'éducation et de formation technique et professionnelle des jeunes filles et des femmes.

**Monsieur le Président,**  
**Honorables délégués,**

Pour terminer, permettez-moi de mettre l'accent sur l'importance de la solidarité internationale accrue dans les résolutions des problèmes de population et de développement.

Je vous remercie